

SEANCE DU 11 JUIN 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le onze Juin 2024 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 31 Mai 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Valérie BISBROUCK - Jean-François DEWAMIN- Didier FOURNIER- Joëlle FRANQUEVILLE - Julie STEFANOVIC –PERDIGEON -Éric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etaient excusés : Messieurs Christian ALARY, Jean-Philippe CHRETIEN, Yohan COGET, Mickaël SAINT-SOLIEUX, Florent SAVARY.

Etait absent Christian LEVECQUE

Etait excusée Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Procurations :

Christian ALARY à Philippe COULON

Jean-Philippe CHRETIEN à Dominique LENGLET

Yohan COGET à Jean-François DEWAMIN

Florent SAVARY à Didier FOURNIER

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 Mai 2024
- Recensement 2025
- Branchement AEP 2024 3 ème tranche
- Compte Financier Unique Convention
- Antenne Orange-Circet
- Classement de l'église Saint Martin
- Réunion d'information panneautique SCSNE
- Pass Vacances saison estivale
- Questions diverses



Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

-Nomination d'un garde-pêche

-Elections législatives

Les membres présents acceptent ces ajouts.

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 Mai 2024

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 11 Mai 2024.

Nomination d'un garde-pêche délibération n° 2024-06-01

Monsieur le Maire propose de nommer un deuxième garde-pêche Monsieur Josse Grégory qui sera chargé à titre gracieux de la surveillance des activités de pêche sur l'étang communal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité la nomination de Monsieur Grégory Josse à la fonction de garde-pêche.

Elections législatives

Monsieur le Maire rappelle que les élections législatives se tiendront le 30 Mai et le 07 Juillet de 8h à 18h. Lors de ce conseil, il a été établi l'organisation du bureau avec la désignation du secrétaire, des assesseurs ainsi que les tours de garde des membres du bureau de vote.

Recensement 2025 délibération n°2024-06-02

Monsieur le Maire informe le conseil que le recensement de la commune aura lieu en 2025 et qu'à cet effet un agent recenseur doit être recruté et que ce dernier percevra une rémunération.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le recrutement d'un agent recenseur : Mme Claire SAVARY qui sera rémunérée par un forfait de 1 500 € brut pour la mission.

Branchement AEP 2024 3ème tranche délibération n°2024-06-03

Dans le cadre de la poursuite des travaux de reprise des branchements d'eau potable, Monsieur le Maire a fait établir un devis par 3 entreprises pour la suite des travaux de sortie des compteurs d'eau sur le domaine public pour les rues qui ont été définies. Il en ressort la synthèse suivante :



Branchement Aep 3^{ème} tranche

ENTREPRISES	Nombre de Branchements	TTC	HT	Prix Moyen HT
EHTP Arras	70	138 600	115 500	1 650
SAS DERUY Rancourt	70	114 228	95 190	1 359,85
ADDUCTEAM Abbeville	70	125 280	104 400	1 491,43

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de confier les travaux à l'entreprise SAS DERUY Terrassement et Assainissement, moins disante, et donnent délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette commande.

Compte Financier Unique Convention

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du développement de l'administration électronique, le conseil municipal a choisi d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au contrôle de l'égalité et qu'une convention comprenant la référence du dispositif homologué de télétransmission a été signée avec le préfet.

Antenne Orange-Circet

Monsieur le Maire annonce que le projet d'installation d'une antenne de téléphonie porté par l'entreprise Circet sur la commune est annulé.

Classement de l'église Saint Martin

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques en totalité de l'église Saint Martin.

Réunion d'information panneautique SCSNE

Monsieur le Maire précise que la SCSNE propose une balade panneautique autoportante sur le site du parcours des oiseaux de Juillet à Novembre 2024 qui abordera le projet du canal. Monsieur le Maire invite les élus à participer l'inauguration de ce parcours le Jeudi 27 Juin de 10h à 12h.

Pass Vacances saison estivale

Monsieur le Maire informe que la commune s'associe à nouveau à l'opération Pass Vacances organisée par la CCHS pour les enfants de la commune âgés de 0 à 15 ans. L'information est diffusée auprès des familles.



Questions diverses

- Le **cyclo club** de Chaulnois sera de passage pour sa randonnée annuelle à Cléry sur Somme et prévoient un ravitaillement aux abords de nos étangs, rue d'Omiécourt **le 16 Juin prochain**.
- Le **spectacle de fin d'année de l'école** se tiendra le **samedi 29 Juin prochain** à la salle des fêtes.
- Suite au courrier d'une administrée, se plaignant de la parcelle insalubre qui jouxte son habitation. Monsieur le Maire prendra contact à nouveau avec le propriétaire de cette parcelle.
- Monsieur le Maire informe du remplacement provisoire à la cantine par Mlle AGNOLETTI jusqu'aux vacances scolaires, à compter du 17 Juin 2024 (3 semaines).
- Monsieur le Maire fait lecture du courrier d'une administrée relatif au vol d'objets symboliques sur la sépulture de leur fils. L'ensemble du conseil municipal déplore ces actes odieux et demande à chacun de faire remonter toute attitude suspecte dans le village.
- Le **spectacle de Noël** pour les enfants du village aura lieu le **dimanche 15 Décembre 2024** à la salle des fêtes.
- La **distribution des colis de Noël** aux aînés se fera le **samedi 14 Décembre 2024**.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **3 Septembre 2024 à 20h**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures quarante-cinq minutes.

